

FNSIP·BM



Fédération Nationale des Syndicats
d'Internes en Pharmacie et Biologie Médicale

Bilan Mensuel d'Activités

NOVEMBRE 2018

BMA n°12





Edito

SOMMAIRE

-  Page 3 : 1er comité de suivi de « Ma Santé 2022 »
-  Page 4 : Avancement de la R3C BM
-  Page 5 : DES d'exclusivité
-  Page 6 : Réseau Recherche des Internes (RRI)
-  Page 7 : En Bref ...
-  Page 9 : Agenda – Décembre 2018
-  Page 10: Lexique

Bonjour à tous,

Nous commençons le mois des fêtes avec un tout nouveau Bilan Mensuel d'Activités de la FNSIP-BM.

Dans ce BMA, vous trouverez de quoi rassasier votre curiosité sur les différents projets et travaux que suit le Bureau national.

En effet, les emplois du temps étaient bien chargés avec le 1er comité de suivi de « Ma santé 2022 » et la Coordination des Collèges de Biologie Médicale où nous étions présents et dont vous pourrez lire le retour dans les pages qui suivent.

Nous revenons également sur le CDP concernant le DES d'exclusivité et sur la mise en place du RRI sans oublier la rubrique en Bref (courte mais intense).

Bonne lecture



1^{er} Comité de suivi de « Ma santé 2022 »

La FNSIP-BM était présente lors du 1^{er} comité de suivi de « Ma santé 2022 » le 19 novembre 2018 au Ministère des solidarités et de la santé.

« Ma santé 2022 » c'est quoi ? **Plus de 70 mesures** avec pour objectif de créer dans chaque territoire un projet de soins qui associe tous les professionnels de santé, hospitaliers, ambulatoires et médico-sociaux.

Un calendrier serré :

Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4
Collectes des articles	Elaboration et validation du projet de loi Rédaction des articles, l'étude d'impact et différentes consultations/arbitrages Fin novembre/mi-décembre	Consultations obligatoires d'une durée d'un mois A partir de mi-décembre	Saisine du conseil d'état pour avis consultatifs obligatoires, réexamen de l'étude d'impact et discussion en conseil des ministres Mi-Janvier – début février Finir le dépôt du projet de loi au parlement Février/mars.

5 actions prioritaires

- Mise en place des communautés professionnels territoriales de santé (CPTS) pour couvrir l'ensemble du territoire au 1^{er} juillet 2021
- Déploiement de 400 médecins généralistes salariés dans les territoires prioritaires
- Création de 4000 postes d'assistants médicaux d'ici 2022
- Labellisation des hôpitaux de proximité avec pour objectif 500 à 600 structures en 2022
- Réforme du 1^{er} et 2^{ème} cycle des études médicales avec la suppression du numerus clausus et des ECN

9 chantiers et un projet de loi, avec 20 pilotes de chantiers désignés et des équipes nommées. Ils veilleront à conduire la bonne avancée de la réforme.

Le bureau national s'est déjà saisi des mesures en lien direct avec nos professions et la FNSIP-BM restera attentive à l'avancée du projet de loi



Avancement de la R3C Biologie Médicale

La **CCBM** qu'est ce que c'est ??

- **Coordination nationale**, constituée de **16 sociétés savantes/collèges**
- La FNSIP-BM était présente lors de la dernière CCBM ayant eu lieu le lundi 19 novembre, ce qui a permis d'obtenir un état des lieux de l'avancement de la plateforme SIDES.

SIDES devient **SIDES-NG** (Nouvelle Génération) !

Pourquoi NG me direz-vous ? Pour une plateforme **plus intuitive, plus simple d'utilisation** !

- ✎ **Concernant les cours** : L'importation des cours sur SIDES-NG sera plus simple. Des cours sont encore manquants : quelques cours de biochimie, certains d'infectiologie, ceux d'hématologie. Tous les cours d'immunologie y sont présents. Les cours de phase socle resteront disponibles pour l'interne tout le long de son internat.
- ✎ **E-carnet** : Il s'agit du support de validation des compétences, définissant les connaissances à connaître pour chaque interne de BM ! Celui-ci est prêt pour la phase socle, hormis pour le stage d'orientation en biologie polyvalente.
- ✎ **Module « Management-Qualité »** : Un module M-Q sera disponible sur SIDES-NG avec des cours, powerpoints sonorisés, une base de QCMs, pour la phase socle. Il y a également un projet de développer ces cours pour la phase d'approfondissement !

L'établissement d'une **capacité de prélèvement** est en cours de finalisation. Elle définit les gestes de prélèvements que devront savoir effectuer les internes. Des gestes seront à connaître pour la phase socle, puis certains en fonction de l'option précoce choisie, du parcours de l'interne.

Sur les 24 FST créées et accessibles à TOUS les internes, **8 sont plus légitimes pour le DES de BM**. L'acceptation à une FST sera fonction du nombre de places disponibles, du parcours de l'interne et de son projet professionnel. Attention, les FST seront disponibles en **fonction des besoins en santé publique** et non en fonction des demandes des internes !

Le **contrat de formation**, définissant le futur projet professionnel de l'interne, n'est pas ancré dans le marbre et est modifiable sous conditions. N'oubliez pas qu'il est établi avec les coordonnateurs **durant la deuxième année** de la phase socle, c'est à dire cette année pour les internes ayant débuté leur internat en novembre 2017 !

DES d'exclusivité

9 Mai 2017 :

Décret modifiant les conditions d'exercice et de remplacement au sein des pharmacies à usage intérieur et les modalités d'organisation du développement professionnel continu des professions de santé

31 Décembre 2017 :

Date de dépôt des dossier en vue d'obtenir une autorisation d'exercice en PUI du Ministère chargé de la santé après avis d'une commission dans les conditions visées à l'article 7 du décret

20 Février 2018 – 15 Mai 2018 :

La Commission d'autorisation d'exercice en PUI s'est réunit 5 fois :
380 dossiers ont été reçus, dont 341 déclarés complets et parmi eux, **300 ont fait l'objet d'un avis favorable**

12 Octobre 2018 :

Amendement AS316 déposé à l'Assemblée nationale par 3 députés visant à supprimer l'exclusivité du DES Pharmacie dans les SSR et les établissements psychiatriques
(rejeté au titre de l'article 40 de la constitution)

12 Novembre 2018 :

Amendement n°125 déposé aux sénats par 23 sénateurs visant **une fois de plus** à supprimer l'exclusivité du DES Pharmacie dans les SSR et les établissements psychiatriques
(rejeté au titre de l'article LO111-3 du CSS)

21 Novembre 2018 :

CDP : Pharmacie à usage intérieur des établissements de santé : Hôpitaux, SSR et établissements psychiatriques, les internes revendiquent un exercice unique

Le décret d'exclusivité en PUI, à permis de reconnaître, la **qualité de formation** du DES de Pharmacie ainsi que la possibilité d'effectuer des **remplacements** par les internes en Pharmacie, ce qui constitue une avancée majeure. Une commission dérogatoire a évalué un certain nombre de dossiers pour les pharmaciens justifiant plus de deux ans d'exercice temps plein. Malheureusement, il a été récemment remis en questions à deux reprises par des députés et sénateurs, de fait nous leurs avons répondu par la publications d'un **communiqué de presse**, que je vous invite tous, à lire :)



Réseau Recherche Interne

Comme annoncé au CA de Marseille, une page Facebook va bientôt voir le jour sur le même modèle que le Mobility Project. Le but du RRI est de **favoriser les échanges et le transit d'information** pour TOUS les internes souhaitant faire de la recherche. Dans ce cadre, nous lançons un appel à candidature pour recruter des **Internes Référents**.

Qu'est ce qu'un Interne Référent ?

- un interne d'une région donnée
- engagé dans un projet de recherche
- qui référence les centres de recherche de sa région ou de son thème
- qui aide à orienter les internes intéressés par la recherche

Un trombinoscope par ville/région et/ou spécialité de recherche sera mise à jour de façon à ce que les internes souhaitant se lancer dans la recherche puisse poser des questions directement à l'Interne Référent de son choix ou de manière moins spécifique directement sur la page du RRI.

Nous avons besoin de toi !!
Pour prendre part au projet
→ vp-ipr@fnsip.fr



En Bref...

Euromedlab 2019



Comment y aller ?

Dates Importantes :

15 Janvier 2019 → dead line **soumission d'abstract**

31 Mars 2019 → dead line **inscriptions** tarif réduit

Lieu et date du congrès :

Du 19 au 23 Mai 2019 à Barcelone

Que soumettre ?

Un nombre **illimité** de posters par participant portant sur **tous les sujets de la Biologie**

Que gagner ?

Deux récompenses de **5 000 €** à remporter !

Comment se faire financer?

Bourse EFLM :

10 Mars 2019 → dead line pour candidater à la **bourse** et se voir financer le congrès, le transport et 4 jours de logement

Bourse IFCC :

31 Janvier 2019 → dead line pour demander l'**IFCC scholarship** offrant les mêmes avantages

Aide de la SFBC :

Plus d'informations prochainement

Projet PHD

Le projet Pharmacien Hospitalier de Demain a été lancé ! Les candidatures sont ouvertes par envoi d'une lettre de motivation et d'un CV à l'adresse president@fnsip.fr.

Plus d'information dans vos boites mails (objet du mail PHD - Le Pharmacien Hospitalier de Demain) ! Fin des recrutements le 2 décembre.

En Bref...

fnsipbm.fr 2.0

Le nouveau site internet de la FNSIP-BM est en ligne !!

Pleins de nouveautés à découvrir

- Un Blog qui reprend les actualités de notre belle fédération
- La vidéo inédite de présentation des AG de la FNSIP-BM
- Et encore plus à venir sur fnsipbm.fr

FNSIP·BM

La FNSIP-BM ▾ Les associations locales ▾ Partenaires ▾ L'internet ▾

Nos actualités !

Suivez notre actualité et consultez notre blog !



La Sériation : Un article de L'Observance

Articles

La stérilisation est un sujet d'Actualité qui concernera bientôt toute la Profession Voici un article paru dans l'Observance d'octobre

FNSIP·BM
Communiqué de presse

Pharmacie à usage intérieur des établissements de santé - Hôpitaux, SSR et établissements psychiatriques, les internes s'observent un...

CDP DES D'EXCLUSIVITE

communiqué de presse

Pharmacie à usage intérieur des établissements de santé _ hôpitaux, SSR et établissements psychiatriques, les internes s'observent un...

0 likes En lire plus

Appel à Projets EAHP

Pour la troisième année consécutive, l'Association Européenne de Pharmacie Hospitalière (EAHP) lance un **appel à projets**. L'Association propose l'allocation d'une bourse (10 000€) destinée à la réalisation de projets européens et collaboratifs.

Les projets éligibles doivent être en lien avec le **déploiement des déclarations européennes de la Pharmacie hospitalière**, la **mise en place du cadre commun de formation (CTF)** ou **toute promotion des pratiques de pharmacie hospitalière** (plus d'informations sur le site de l'EAHP). Les projets candidats peuvent être planifiés sur une durée de un à trois ans et le lancement prévu à partir d'avril 2019.

Les modalités de candidature sont détaillées sur le **groupe Facebook FNSIP-BM Mobility Project**.

Pour toutes questions contacter vp-international-pharmacie@fnsip.fr



Agenda – Décembre 2018

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
25	26	28	29	30	1	2
3	 4	5	6	 7	 8	 9
10	11	12	 13	 14	 15	16
17	18	19	20	 21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6

-  4 Décembre : CDD
-  7-8-9 Décembre : CA de la FAGE
-  7-8 Décembre : 52^e JBP
-  13-14 Décembre : Assises HU
-  15 Décembre : Réunion du Bureau
-  21 Décembre : Comité de Suivi R3C

-  9 Janvier : CDD



Lexique

- AG : Assemblée Générale
- BM : Biologie Médicale
- CA : Conseil d'administration
- CCBM : Coordination des Collèges de Biologie Médicale
- CDD : Conférence Des Doyens de Pharmacie
- COFIL : Comité de Pilotage
- CPTS : Communautés Professionnels Territoriales de Santé
- DES : Diplôme d'études spécialisées
- EAHP : European Association of Hospital Pharmacists
- ECN : Examen Classant National
- EFLM : European Federation of clinical chemistry and Laboratory Medicine
- FAGE : Fédération des Associations Générales Etudiantes
- FST : Formation spécialisée transversale
- IFCC : International Federation of Clinical Chemistry and Laboratory Medicine
- JBP : Journée de la Biologie Praticienne
- HU : Hospitalo-universitaire
- PHD : Pharmacien Hospitalier de Demain
- PUI : Pharmacie à usage interieur
- R3C : Réforme du 3^{ème} cycle
- RRI : Réseau Recherche des Internes
- SFBC : Société Française de Biologie Clinique
- SIDES : Système Inter-universitaire Dématérialisé d'Evaluation en Santé
- SSR : Soins de Suite et de Réadaptation